

SOINS DE SUPPORT

Fiche-repère

Socio-esthétique



Quoi ?

La socio-esthétique est une adaptation des soins d'esthétique au milieu médical et social. Elle est définie comme « *la pratique professionnelle de soins esthétiques auprès de populations souffrantes et fragilisées par une atteinte à leur intégrité physique (maladie, accident, vieillesse, ... etc.), psychique, ou en détresse sociale (chômage, détention, ... etc.)* ». La socio-esthétique se pratique dans le cadre de soins médico-sociaux au sein d'une équipe pluridisciplinaire. Elle se veut une pratique d'accompagnement.

Pour quoi ?

Objectifs

- ✓ **Sur le plan physique** : soins et conseils de produits pour visage, corps et phanères (en particulier des soins et conseils d'hygiène et d'entretien de la pilosité), soins et conseils de correction liés à la restauration de « l'image de soi » (maquillage et auto-maquillage)
- ✓ **Sur le plan psychologique** : obtenir un apaisement momentané des douleurs et de l'anxiété par le toucher, un bien-être immédiat et un état de relaxation. Aider à retrouver l'image de soi, la confiance en soi et verbaliser les difficultés de l'acceptation de la modification de la perception de son image corporelle.
- ✓ **Sur le plan social** : éviter l'isolement en redonnant confiance et, via l'échange avec la praticienne, faciliter la communication verbale et non verbale avec autrui (faire accepter son image, « se rendre présentable » à son entourage), être acteur de son mieux-être (auto-soin, s'orienter vers d'autres professionnels)

Critères d'indication

- ✓ Impact des traitements (toxicités cutanées, effets secondaires prévisionnels ou avérés)
- ✓ Altération de l'image de soi, troubles de l'estime de soi

Par qui ?

Esthéticiennes, infirmiers, aides-soignants :

- ✓ Être titulaire d'un diplôme d'état en esthétique-cosmétique (CAP, BP, ou BTS)
- ✓ Avoir un an minimum d'expérience professionnelle en esthétique
- ✓ Suivre une formation complémentaire certifiante dans le domaine de la socio-esthétique ou être titulaire d'un diplôme universitaire en socio-esthétique

Pour qui ?

Nourrissons, enfants, adolescents, adultes (femmes, hommes), personnes âgées, patients en fin de vie, accompagnants.

Où ?

Établissements hospitaliers, EHPAD, réseaux de santé (domicile ou espace associatif)

Quand ?

- Fréquence : idéalement, de 1 à 2 fois par mois avec un maximum de 3 séances (sauf exceptions)
- Durée d'une séance : de 30 minutes à 1 heure 30

Comment ?

- ✓ Soins du visage (hygiène, modelage)
- ✓ Soins des mains et des ongles (manucure, modelage, pose de vernis)
- ✓ Maquillage de jour, maquillage correcteur sourcils
- ✓ Modelage des pieds
- ✓ Conseil en image (harmonie des couleurs, morphologie, ... etc.)
- ✓ Orientation vers d'autres professionnels (coiffeur, prothésistes capillaires, dermatographistes, ... etc.)

Un « plus » pourrait être apporté par l'adjonction de musique et/ou d'aromathérapie pendant la séance.

Contre-indications et points de vigilance

- ✓ Il est possible de rencontrer des difficultés à pratiquer les soins sur des patients très douloureux ou sujets à des troubles cognitifs importants.
- ✓ Ne pas pratiquer sur des patients ayant des allergies à certaines composants, maladies de peau, plaies ouvertes, infection récente, inflammation
- ✓ Être vigilant sur le fait que le patient a bien compris et accepté sa prise en charge pour des soins de socio-esthétique.

Bibliographie

Thèse de Docteur en médecine A.DUPOUX (2018)
Référentiel socio-Esthétique AFSOS



FONDS POUR LES **SOINS**
PALLIATIFS